

Trop négligent pour élever des chiens



laserphoto PC

Ces deux chiens à l'étroit dans cette petite cage ont dû, comme 181 autres, être tués par la SPA parce qu'ils étaient trop faibles ou malades.

■ (PC) — Un éleveur de chiens de Weedon, en Estrie, M. Léo Jean, s'est vu interdire de garder des animaux pendant une période de deux ans sous l'accusation d'avoir été négligent envers des chiens. La sentence a été prononcée par le juge Michel Côté, de la cour des sessions de la paix, à Sherbrooke.

Un porte-parole de la SPCA à Montréal, M. Marcel Duquette, a révélé hier que les 185 chiens qui avaient été saisis au cours d'une inspection effectuée à la fin de janvier avaient tous été tués à cause de leur mauvais état de santé.

Selon lui, les chiens étaient gardés dans un chenil d'environ 10 mètres par trois mètres. Des cages de fabrication artisanale conçues pour accueillir un seul chien en abritaient trois ou quatre. « C'était affreux. Les chiens étaient entassés comme des sardines », a déclaré M. Duquette.

« Trois chiens étaient aveugles, d'autres avaient la peau usée jusqu'aux os, certains souffraient de fractures aux hanches ou aux pattes, plusieurs étaient atteints de maladies de peau ou de la gale », a-t-il ajouté, précisant que l'air était irrespirable à l'intérieur du chenil.

Les chiens étaient destinés à des animaleries à Montréal et Québec.

Un psychologue demande que les maris batteurs de femmes soient poursuivis

■ OTTAWA (PC) — Le psychologue Peter Jaffe a demandé à la police, hier, d'intenter des poursuites judiciaires contre les maris qui battent leurs femmes, même dans les cas où ces dernières refusent de témoigner devant les tribunaux.

Participant à un colloque sur la violence familiale, M. Jaffe a déclaré que des études ont montré que les cas de récidives étaient deux fois moins fréquents quand des accusations avaient été portées la première fois devant les tribunaux. « L'agression contre les épouses est un problème social, a-t-il affirmé. Il n'appartient pas à la victime de décider si des accusations seront portées.

C'est à la police, qui représente la société, de déterminer si un tel comportement est illégal et qu'il faudrait y mettre fin ».

Un témoin

Cela n'est cependant pas l'opinion du sergent-major Donald Devine, de la police d'Ottawa, qui a également participé au colloque. Le policier a expliqué que ce serait tout simplement une perte de temps de porter une accusation si la femme refusait de témoigner, puisque la cause serait rejetée sans témoin.

À Ottawa, a dit M. Devine, les policiers intendent des procédures dans les seuls cas où l'agression a été grave.



L'ÎLE DE MONTRÉAL

Florian Bernard

28 nouveaux départs à la police de la CUM

■ Les départs se poursuivent à un rythme soutenu au sein des effectifs policiers de la Communauté urbaine de Montréal. Lors de ses deux séances de fin de janvier, le comité exécutif a été saisi de 28 nouvelles demandes de mises à la retraite, dont celles de deux lieutenants, 5 sergents-détectives et 3 sergents. Au 15 février les effectifs du service de police sont à court de près de 200 hommes et rien n'indique que la situation pourra être corrigée rapidement puisque l'embauche est gelée jusqu'à la signature d'un nouveau contrat de travail. D'autres départs sont prévus au cours des prochaines semaines. Les récents amendements apportés par le gouvernement à la caisse de retraite des policiers ont accéléré les demandes de départs.

\$40 000 pour une étude sur le métro dans l'Est

■ Transport 2000 a reçu une subvention de \$10 000 du gouvernement fédéral dans le but d'entreprendre une étude sur les aspects socio-économiques et urbains qui seront engendrés par le prolongement du réseau de métro dans l'Est de l'île de Montréal. Cette somme a été versée par le ministère de l'Emploi et de l'immigration dans le cadre du projet « Canada au travail ». Le président de Transport 2000, M. Guy Chartrand, a déclaré que les citoyens auront l'occasion de participer à des rencontres où ils pourront exprimer leurs points de vue sur l'ensemble du dossier.

Plus de \$500 000 pour habiller les policiers

■ Le comité exécutif de la CUM vient d'accorder pour quelque \$529 000 de contrats à diverses compagnies qui avaient présenté des soumissions pour la fourniture de pièces de vêtement pour les policiers. Le contrat le plus important est allé à Chemise Perfection Inc (\$204 811) tandis qu'une autre compagnie, Chaussures H.H. Brown Canada, se voit accorder un contrat de \$106 180 pour la fourniture de bottines et de souliers en cuir. La compagnie Martin & Lévesque Inc obtient pour sa part un contrat de \$148 449 pour la fabrication d'uniformes et de pantalons. Une dizaine d'autres compagnies se partagent le reste des contrats pour d'autres pièces d'uniforme, notamment des gants et des vestes en nylon.

Un festival des neiges à Anjou

■ C'est du 25 février au 3 mars que se déroulera à Anjou un festival des neiges organisé par les services récréatifs de la municipalité et divers organismes à buts non lucratifs. Le conseil a tenu à ce que le festival se déroule durant la période de congé scolaire des élèves de la Commission scolaire Jérôme-Le Royer. Le programme complet des activités sera distribué prochainement à tous les citoyens.

Pas de cours gratuits de langues aux élus de LaSalle

■ Le maire et les conseillers municipaux de LaSalle ne pourront faire absorber par les contribuables les cours de langues qu'ils ont décidé de suivre dans le but de mieux communiquer avec la population. La Cour Supérieure de Montréal a en effet refusé d'admettre que la maîtrise d'une deuxième langue constitue l'exercice d'un pouvoir nécessaire pour l'accomplissement des devoirs d'une municipalité. D'autre part le tribunal a estimé qu'une municipalité n'a pas le droit d'agir d'une façon discriminatoire à moins que le texte de loi ne le spécifie expressément. Il faudrait, selon le juge, que ces cours de langues - incluant l'italien - soient disponibles gratuitement à l'ensemble des citoyens.

Mission d'officiers de la CUM à Hong Kong et Tokyo

■ Le directeur adjoint du Bureau de transport métropolitain, M. Jean-Guy Massé, a été autorisé à se rendre à Hong Kong et au Japon dans le but de visiter différents systèmes de transport en commun. La mission est organisée par le ministère des Transports du Québec. Par ailleurs le directeur de l'Office d'expansion économique de la CUM, M. Stephen Bigsby, s'est rendu à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, dans le but de participer à une rencontre de l'Association canadienne de développement industriel.

Un festival multi-culturel international à Verdun

■ Sous le thème « Grand Montréal en Fête », un festival multiculturel international se déroulera dans la municipalité de Verdun, l'été prochain. Lors de sa dernière réunion le conseil municipal a donné son accord au projet présenté par Gilles Pinard & Associés, incluant une garantie de \$75 000. Les diverses manifestations du festival se dérouleront au stade municipal, à l'auditorium et sur les terrains adjacents.

LE JEU DE LA Question-piège

\$\$\$\$\$

22,000\$

en bons d'achat chez

Richelieu

RETOURNEZ À:
Concours le jeu de la question-piège

CJMS Radio 128
C.P. 1280 Succ. C
Montréal, Qc
H2L 4N7

NOM _____

ADRESSE _____

APP. _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____ TEL. _____

Je suis abonné(e) à LA PRESSE
ou j'achète LA PRESSE au kiosque

METTEZ VOS CONNAISSANCES À PROFIT!
PARTIPEZ AU JEU DE LA QUESTION-PIÈGE:
Pour ce faire, remplissez le coupon ci-contre et retournez-le à l'adresse indiquée.
4 fois par jour, du lundi au vendredi à 8h32, 9h55, 11h50 et 14h28, nous tirerons un coupon de participation. Si votre nom est tiré, Emile Genest vous appellera et vous posera « La question-piège ».

CJMS **la presse**
RADIO 128

Les règlements disponibles à CJMS

SIMPSON À ST-BRUNO SEULEMENT

Maintenant jusqu'au 23 février

L'ÉVÉNEMENT FOURRURES CHEZ SIMPSONS À ST-BRUNO CONTINUE

Économisez

jusqu'à
30%

SUR LES ARTICLES
À ÉTIQUETTE
ROUGE SEULEMENT

Superbe collection de fourrures aussi luxueuses les unes que les autres. Procurez-vous la fourrure dont vous rêvez depuis longtemps... chez Simpson à St-Bruno seulement. Et économisez jusqu'à 30% sur les articles à étiquette rouge seulement.

De notre fabuleuse sélection, fourrures à prix spéciaux Simpson:
Manteaux pleine longueur en chat sauvage, à peaux descendues.

\$1688

Manteaux pleine longueur en vison, à peaux descendues. Pastel, acajou ou teint d'élevage.

\$1988

POUR ACHAT EN PERSONNE SEULEMENT

Salon de la fourrure, 5311, St-Bruno seulement

Pensez à Simpson pour votre nouvelle fourrure.



Simpson

AUJOURD'HUI